

Règlement du Trophée du Gouverneur

Le règlement pour notre rencontre annuelle des rotariens golfeurs du district 1670 est le suivant :

Formule de jeu : Stableford en Net

Par équipes de 3 golfeurs

Composition des équipes :

=> soit 3 rotariens d'un même club

=> Soit 2 Rotariens d'un même club et un autre joueur qui peut être :

- Un rotarien d'un autre club du même district
- Un conjoint de rotarien du même club
- Un invité (non rotarien) du club

=> Soit 2 Rotariens d'une même ville et un rotarien « esseulé », sans limitation de district

=> Soit 1 Rotarien « esseulé » qui sera intégré dans une équipe (Le comité se chargeant de constituer l'équipe)

Pour le Trophée ,le comité s'occupe de l'organisation des équipes afin qu'elles soient constituées si possible , que de rotariens du même club ; en cas d'impossibilité, la commission sportive de la rencontre s'occupera de la formation des équipes incomplètes.

La constitution des équipes pour le Trophée est indépendante du déroulement de la rencontre où les équipes sont faites en fonction du handicap.

Il n'y a pas limitation de handicap pour participer à cette rencontre , la seule exigence est d'avoir sa carte verte et d'avoir sa licence à jour.

Sera déclarée gagnante l'équipe dont la somme, en net, des 3 cartes sera la plus importante ; en cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure carte en net de l'équipe puis la seconde meilleure carte, puis 3^{ème}, puis 4^{ème}, puis 5^{ème} et enfin 6^{ème}

Chaque club Rotary peut présenter plusieurs équipes pour le Trophée.

L'équipe gagnante se verra remettre un trophée qui sera à graver par ce Rotary club ; ce trophée sera remis en jeu chaque année.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à : Dominique Perrot Tél :

06 07 75 20 40 ou : domperrot@orange.fr ou Chantal Gardner tel : 07 82 72 97 32
ou chantal.gardner@gmail.com